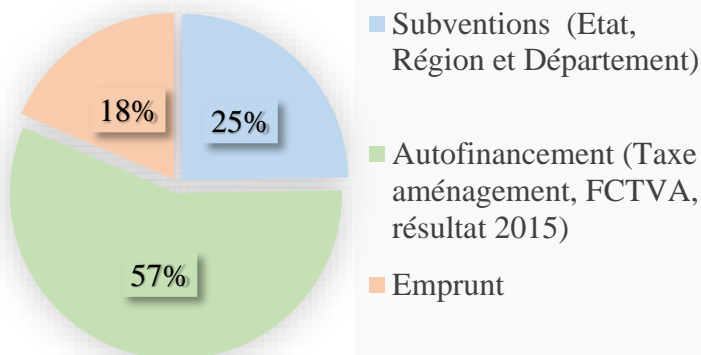


# COMPTE ADMINISTRATIF 2016

## Les dépenses d'investissement



### Financement des investissements



### Le Budget de Fonctionnement

**Dépenses :** 628 793,39 €  
**Recettes :** 906 272,73 €

L'année 2016 présente un **excédent de fonctionnement de plus de 277 000,00 €.**

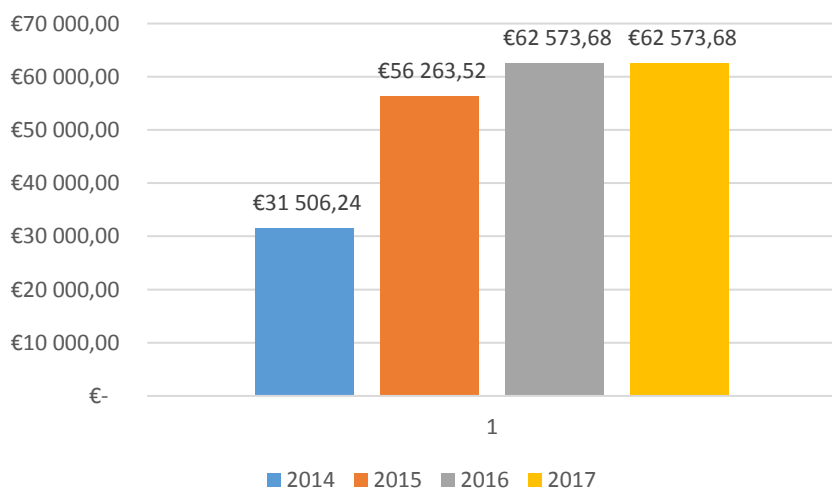
Cette épargne nette a été affectée au financement des investissements 2017.

### Le Budget de Fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale

**Dépenses :** 18 101,79 €  
**Recettes :** 22 171,80 €

**Excédent de 4 070,01 €**

### Remboursement annuel des emprunts



### Pourquoi vous présenter les comptes de 2016 et non ceux de 2017 ?

Le budget de fonctionnement s'exécute jusqu'au 31 janvier de l'année n+1.

Les comptes de la commune (appelés *Compte Administratif*) et nos comptes à la Trésorerie (*Compte de Gestion*) sont ensuite contrôlés et validés par la DGFIP.

Ils ne seront approuvés qu'en mars 2018.